

WILMOUTH (Philippe), Mémoires parallèles. Moselle-Alsace de 1940 à nos jours. L'annexion de 1940-45 / Les Malgré-Nous / Le procès de Bordeaux
Serge Domini Éditeur, 2012, 192 p.

Léon Strauss



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/2048>

DOI : [10.4000/alsace.2048](https://doi.org/10.4000/alsace.2048)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2014

Pagination : 512-514

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Léon Strauss, « WILMOUTH (Philippe), Mémoires parallèles. Moselle-Alsace de 1940 à nos jours. L'annexion de 1940-45 / Les Malgré-Nous / Le procès de Bordeaux », *Revue d'Alsace* [En ligne], 140 | 2014, mis en ligne le 01 septembre 2014, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/2048> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.2048>

participant par la suite, entre autres, aux guerres d'Indochine et d'Algérie. Cette vie valait la peine d'être racontée.

Réjouissons-nous aussi en passant du fait – non pas unique, mais tout de même peu fréquent – qu'un éditeur non alsacien-mosellan se soit intéressé à l'histoire d'un incorporé de force.

Jean-Noël Grandhomme

WILMOUTH (Philippe), *Mémoires parallèles. Moselle-Alsace de 1940 à nos jours. L'annexion de 1940-45/ Les Malgré-Nous/ Le procès de Bordeaux*, Serge Domini Éditeur, 2012, 192 p.

Jeune instituteur, Philippe Wilmouth fonda, en 1989, l'association Ascomémo (Association pour la conservation de la mémoire de la Moselle en 1940-45) qui, au fil du temps, a collecté d'innombrables documents sur la Moselle en guerre et la Moselle annexée et nazifiée, accessibles depuis 1997 dans un « Espace-Mémoire » à Hagondange (et dont l'illustration abondante de ce volume prouve la valeur). Depuis lors, le président-fondateur d'Ascomémo a rédigé plusieurs livres, dont certains sont devenus des ouvrages de référence sur l'histoire de la Moselle et des Mosellans de 1936 à 1945. Désormais, il est passé aux travaux universitaires puisque *Mémoires parallèles* est la publication d'un mémoire de Master soutenu à Metz en 2011 en attendant une thèse sur « le peuple catholique mosellan dans la Seconde Guerre mondiale ».

Au moment où il est question de constituer une région réunissant l'Alsace et la Lorraine, le thème de ce travail est particulièrement opportun : étudier la façon dont Mosellans, d'une part, et Alsaciens, de l'autre, se souviennent des événements identiques ou voisins qu'ils ont vécus de 1940 à 1945 et de leurs suites. Le contraste est frappant quand on analyse les réactions réciproques face au procès de Bordeaux de 1953. De nombreux historiens ont mis en lumière le choc de deux mémoires victimaires, celle du Limousin pour qui tous les accusés de Bordeaux, Allemands ou Alsaciens, étaient coupables et celle de l'Alsace : les 13 Alsaciens incorporés de force étaient des victimes du nazisme au même titre que les 642 massacrés d'Oradour. On ne mentionna guère de ce côté des Vosges jusqu'à une date récente les 9 massacrés venus d'Alsace, dont 8 originaires de Schiltigheim. Wilmouth cherche à mettre en lumière un troisième ensemble de réactions à l'époque du procès, celui de l'opinion mosellane. Il n'y avait pas eu de *Malgré-Nous* lorrains parmi les massacreurs d'Oradour. En revanche, les expulsés de Moselle avaient été lourdement frappés puisque 39 habitants originaires de Charly et 5 de Montoy-Flanville, soit 10 hommes, 17 femmes et 17 enfants périrent dans le massacre. Contrairement à l'Alsace, où l'indignation contre le verdict de Bordeaux apparut à peu près générale, sauf chez les communistes, en Moselle, la solidarité avec les victimes mosellanes domina : Pierre

Barral a parlé en 1983 de « désolidarisation mémorielle » par rapport aux départements voisins.

La communauté de destin entre 1871 et 1918, si elle avait produit un « droit local » commun, avait-elle réellement fondé une communauté des émotions? Un rapide rappel de l'évolution politique de la Moselle entre les deux guerres montre qu'elle est fort différente de celle de l'Alsace, en particulier par l'inexistence de l'autonomisme, sauf dans quelques cantons de l'Est du département. En juin 1940, la Moselle fut annexée de fait au III^e Reich, germanisée et nazifiée comme l'Alsace. Pourtant, l'ancien Reichsland n'est pas reconstitué : la « Lorraine » fit partie du Reichsgau Westmark tandis que l'Alsace relevait du Reichsgau Oberrhein. Et le Gauleiter Bürckel conduisit la germanisation et la nazification de manière différente de celle de Wagner. Il expulsa en masse les francophones tandis qu'en Alsace on prétendit les rééduquer. Plus du quart de la population mosellane fut expulsée ou resta volontairement en France : une bonne part des Mosellans n'a donc pas subi directement les effets du totalitarisme nazi et de l'incorporation de force. À l'inverse, environ 85 % de la population alsacienne resta en Alsace annexée et subit une politique d'éducation forcée dont l'incorporation de force fut un élément fondamental. Pour l'auteur, « dans la mémoire collective, le concept « Alsace-Lorraine » est mort avec la Seconde Guerre mondiale » et « définitivement enterré » en 1972 avec la création de la région Lorraine. Quant à la mémoire de la guerre, elle est plus fragmentée en Moselle qu'en Alsace : celle des francophones « partis » est très différente de celle des dialectophones « restés ». En Alsace, au contraire, la mémoire collective des incorporés de force se serait imposée à tous, ce qui est illustré par la participation de dirigeants des Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine ou du GERAL (Groupement des expulsés et réfugiés d'Alsace et de Lorraine) au consensus protestataire en février 1953. Ce discours de notables n'excluait pas cependant, selon mes souvenirs, l'existence de réactions plus critiques, bien moins audibles, car plus faibles numériquement, venant essentiellement des expulsés et évadés, des résistants et des juifs.

La suite de l'ouvrage approfondit l'analyse historique des effets du procès de Bordeaux en Moselle. L'attention y est plus distante qu'en Alsace du fait que, malgré l'incorporation de Mosellans, peu nombreux, dans la Waffen SS, aucun d'entre eux ne figurait parmi les massacreurs d'Oradour. Le procès fut largement couvert par la presse de Metz, mais celle-ci demeura « neutre » en se bornant le plus souvent à des comptes rendus des audiences, sans commentaires. Une bonne part des associations patriotiques de la Moselle s'étaient désolidarisées publiquement et collectivement dès le 17 janvier des manifestations de solidarité alsaciennes à l'égard des accusés incorporés de force et elles furent encore plus nombreuses le 23 février. Quant à l'Association mosellane des Malgré-Nous, elle adopta

presque constamment le parti d'observer le silence. Les parlementaires furent contraints de prendre position deux fois. La première fois, le 27 janvier 1953, il s'agissait d'une modification de la loi de 1948 sur la responsabilité collective défendue par les élus MRP alsaciens. Alors que tous les parlementaires alsaciens, à l'exception du communiste Rosenblatt, la soutinrent, les députés et conseillers de la République mosellans se divisèrent entre l'acceptation, le refus et l'abstention. Le vote de l'amnistie pour les Malgré-Nous alsaciens fut, lui, unanime pour les Mosellans à l'exception du député communiste Pierre Muller que le parti obligeait à refuser de « s'associer à la réhabilitation des individus qui ont personnellement participé au crime d'Oradour-sur-Glane ».

La dernière partie de l'ouvrage montre combien la présence de Mosellans parmi les victimes fut invoquée pour demander que justice se fasse ou pour justifier le silence. Une large place est faite au destin de la population expulsée de Charly, qui devint officiellement Charly-Oradour en 1950, et en particulier au témoignage du petit rescapé de huit ans, Roger Godfrin. Aux multiples manifestations alsaciennes en faveur des incorporés de force, la seule manifestation mosellane pour protester « contre l'oubli », c'est-à-dire l'amnistie, réunit près de 5 000 personnes à Charly-Oradour le 8 mars.

En conclusion, l'auteur revient sur la désolidarisation mémorielle entre la Moselle et l'Alsace, creusée par le procès de Bordeaux. Il remarque que si, en Alsace, une génération a été soudée par le drame de l'incorporation de force et sa victimisation, la « balkanisation » mémorielle des Mosellans entre « restés » et « partis » n'a pas permis de créer une identité liée à la Seconde Guerre mondiale et a fait prévaloir le silence : le mutisme de Robert Schuman sur Oradour est significatif à cet égard. Ce refus d'une mémoire commune a rejailli à l'occasion de l'édification du Mémorial de Schirmeck, qui n'est que théoriquement « Mémorial de l'Alsace-Moselle ». Il faudra faire de gros efforts quand l'Alsace et la Lorraine seront réunies dans une même région pour faire coexister un peu plus calmement non pas deux mais trois expériences mémorielles et historiques différentes de la Seconde Guerre mondiale, celle de l'Alsace, celle de la Lorraine annexée et celle du reste de la Lorraine. On voit ainsi que Philippe Wilmouth nous offre une mise au point très pertinente sur un sujet qui n'est pas seulement important pour les passionnés d'histoire, mais aussi pour l'ensemble des citoyens de notre future région.

Léon Strauss